

Protection Respiratoire – Fit Test

THÉORIE en LIGNE et PRATIQUE en ENTREPRISE



Arrêtez, Observer, Agissez prudemment !

Lorsqu'un travailleur a à œuvrer dans un environnement contaminé de particules, comme de l'amiante, de la silice cristalline, poussière de gypse, etc., ou dans un environnement contaminé de gaz, comme par des produits de nettoyage, de peinture, du chlore, ou autre ... le travailleur doit se protéger. Il doit utiliser des Équipements de Protection Individuelle, des vêtements ou des survêtements protecteurs, et si possible des outils qui éliminent à la source afin de contrôler la contamination.

Cette formation porte sur la protection respiratoire sur chantier, en usine ou en tout autre environnement de travail, qui nécessite une protection respiratoire. Elle inclut :

- les informations portant sur les ÉPI,
- les outils possibles,
- les vêtements ou les survêtements protecteurs
- les normes et obligations de chacun des concernés

Notre formation en 2 volets est communiquée par un formateur agréé, donnée en direct par visioconférence et le Fit Test est fait sur le chantier :

- un volet THÉORIE - explication de l'équipement de protection, des filtres et des ÉPI nécessaires et à utiliser selon l'activité et l'environnement, de la réglementation et des normes à appliquer.
- un volet PRATIQUE qui est le Fit Test de l'équipement à chacun des participants

La protection respiratoire, les applications et les procédures de travail sont règlementés à la fois par la CNESST et le CCHST (travail Canada). Tous les intervenants travaillant des produits contaminés ou à proximité d'une zone comportant des produits contaminés tel la silice cristalline, l'amiante, etc. doivent être formés aux dispositions et aux applications de protection respiratoires et environnementales, et de la disposition des débris. Elle inclut les nouvelles normes de la loi et des règlements et elle est reconnue par les instances gouvernementales fédérales et provinciales.

Cette formation et l'accompagnement s'adressent aux chargées de projets, aux coordonnateurs, aux gestionnaires de projets, et aux travailleurs affectés à des travaux comportant des contaminants de l'air respirable.

Protection Respiratoire – Fit Test

Plan de cours mis à jour : Mai 2024

durée de la formation et de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Volet THÉORIE de 1½ heure - EN LIGNE par visioconférence en direct animé par un formateur agréé • Volet FIT TEST de ½ hre approx. par participant. • Pour travailleurs, chargés de projets, aux coordonnateurs, aux gestionnaires de projets, et aux travailleurs sur un chantier
nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 2 à 10 participants / session
où	<ul style="list-style-type: none"> • Le volet THÉORIE - En Ligne se fait d'un poste de travail, dans un environnement favorisant l'apprentissage • Le volet FIT TEST se fait sur le chantier ou dans votre environnement de travail avec vos outils et équipement de protection
quand	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au samedi, selon la convenance.
coût	<ul style="list-style-type: none"> • 950 \$ / session + 75 \$ par participant incluant le cahier de la formation aux participants et gestionnaire. • Nous fournissons le matériel nécessaire à la pratique Fit Test.
contenu de la formation et des accompagnements	<ul style="list-style-type: none"> • La formation est théorique et pratique, et y sont traités les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ La réglementation fédérale et provinciale sur le sujet ; ○ Les dangers, les risques et les moyens pour les contrôlés ; ○ Les types de protections respiratoires utilisés ; ○ Les outils de type HEPA – 100 à utiliser ; ○ Les Équipements de Protection Individuelle, les protections d'environnement de travail ; ○ L'inspection d'avant utilisation et la vérification annuelle du masque et des cartouches sont démontrées ○ L'ajustement, le fit test, est démontré et pratiqué par chacun ○ L'entretien et l'entreposage du masque et des cartouches sont démontés ○ Les procédures de récupération et de dispositions des débris et d'équipements contaminés sont expliquées. • Le Fit Test du masque est complété par le participant et le registre est de la formation et du test est complété pour vos dossiers.
Reconnaissance des connaissances acquises	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque participant reçoit une carte porte-monnaie d'attestation individuelle des connaissances acquises. • Chaque participant reçoit le contenu de la formation en version électronique à télécharger sur un cellulaire, sur tablette ou ordi pour les informations et des références éventuelles. • L'entreprise reçoit un certificat pour son implication et son encouragement à la Santé et Sécurité au Travail auprès de ses employés. • Le gestionnaire reçoit le contenu de la formation en version électronique pour assurer les suivis. • Un rappel à cette formation et au fit test est obligatoire aux 2 ans pour les concernés.

Protection Respiratoire – Fit Test

soutien professionnel	<ul style="list-style-type: none">• Vous bénéficiez de notre ligne téléphonique ACCÈS-INFO gratuitement pendant toute la période de l'attestation de vos techniciens.• Vous bénéficiez également des mises à jour sur le sujet de cette formation et des conseils en gestion SST gratuitement durant cette période.
-----------------------	--

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

NOTE :

André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre. Une formation communiquée par un formateur agréé en Gestion de Santé et Sécurité au Travail, vous permet d'inclure les frais de cette formation à votre obligation annuelle de formation auprès de vos employés. De plus, cette formation, de même que les services d'un professionnel formateur agréé, pourraient vous donner droit à un crédit d'impôt et des subventions financières du gouvernement du Québec. Ce pourrait être pour une formation, un suivi, un coaching, un mentorat ou toute autre forme d'aide directe à un ou plusieurs gestionnaires d'une entreprise pour le soutien au développement de compétences. Votre centre régional d'Emploi-Québec peut vous guider dans une telle démarche de demande d'aide financière à mes services.